

COMMUNE: CASA LA BRIVA

Mode de scrutin des communes de moins de 1 000 habitants

Membre de (1): C C S V T

17.05-2026

LISTE DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES (2)

[illegible]

Fait à Casablanca le 23-mars 2026



Le Maire
V. MICHELETTI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000715-20260322-05-2026-DE

(1) Indiquer le nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

(2) Les conseillers communautaires sont énumérés dans l'ordre du tableau établi à la suite de l'élection du maire et des adjoints.

Réception par le préfet : 24/03/2026